RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 03181
Numéro SIREN : 813 709 425
Nom ou dénomination : 2LP IDENTITY

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2017 sous le numéro de dépôt A2017/017592

2068104

Dénomination :	2LP IDENTITY
Adresse :	12 avenue de Cocagne Zone Artisanale du Tambouret 31560 Nailloux -FRANCE-
n° de gestion :	2015B03181
n° d'identification :	813 709 425
n° de dépôt :	A2017/017592
Date du dépôt :	24/10/2017
Pièce :	Acte de nomination du Directeur Général du 17/11/2015

2068104

Certifié conforme à l'original
La présidente

SAS 2LP IDENTITY

Siège social :12 avenue de Cocagne

ZA du Tambouret

31560 NAILLOUX

Société par actions simplifiée au capital social de 1 500 €

SIREN 813 709 425 RCS TOULOUSE

ACTE DE NOMINTION DU DIRECTEUR GENERAL

Le 17 novembre 2015, à NAILLOUX, Laetitia LAFFONT, présidente de la SAS 2LP IDENTITY au capital de 1 500 €, ayant son siège social à 12 avenue de Cocagne 31560 NAILLOUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, a pris la décision suivante relative à la nomination d'un directeur général de la société.

Laurence LAFFONT est nommée directeur général pour une durée *égale à celle des fonctions du président à compter du 1er décembre 2015.*

Laurence LAFFONT intervenant aux présentes déclare accepter ces fonctions et n'être frappé d'aucune des interdictions ou déchéances édictées par les lois sur l'assainissement des professions commerciales.

Laurence LAFFONT , directeur général, est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans la limite de l'objet social.
Toutefois, le directeur général doit obligatoirement obtenir l'autorisation du *président*:
a) au-delà d'une somme de 30 000 € pour une seule et même opération, pour contracter au nom de la société, en vue de tous travaux et entreprises, faire toutes soumissions, passer, signer, exécuter tous marchés et contrats, les résilier ou les modifier, signer tous avenants ;
b) au-delà d'une somme de 30 000 € pour une seule et même opération, pour acquérir et céder tout titre de participation, recourir à l'emprunt, agir en justice ou transiger.
Le directeur général est autorisé à consentir des subdélégations ou substitutions de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories d'opérations déterminées.
La rémunération annuelle de Laurence LAFFONT en qualité de directeur général, sera déterminé prochainement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité et de dépôt prévues par la loi.

Fait à NAILLOUX, le 17 novembre 2015
En 3 exemplaires

Signature du président

Signature du directeur général nommé, précédée de la mention manuscrite « Bon pour acceptation des fonctions de directeur général »

Bon pour acceptation des fonctions de directeur général.